

ANNEXE 1 : Liste des personnels ressources

SERVICE CONCERNÉ	PERSONNE À CONTACTER	COORDONNÉES	CHAMP D'INTERVENTION
DIVISION DES PERSONNELS DE L'AIN	Mina BENTETA- BENLAALIA Emmanuelle KARO	- par mail : ce.ia01-diper@ac-lyon.fr - par téléphone : 04 26 16 21 32 ou 04 26 16 21 34 - par courrier : DSDEN DE L'AIN 10 rue de la paix – BP 104 01000 BOURG EN BRESSE	- Accueil téléphonique - Instruction des dossiers
SERVICE MÉDICAL DES PERSONNELS	Tarik LECHANI Clotilde OUTRE	- par mail : ce.ia01-medper@ac-lyon.fr - par téléphone : 04 26 37 70 04 - par courrier : DSDEN DE L'AIN Service médical du personnel 23 rue Bourgmayeur 01000 BOURG EN BRESSE	- Expertise médicale - Information et accompagnement des personnels - Coordination avec les services concernés
SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNELS	Sylvie PACALET Clara COTTET-EMARD	- par mail : ce.ia01-ssocper@ac-lyon.fr - par téléphone : 04 26 37 70 01 ou 06 46 17 17 21 (lundi, mardi matin, mercredi et jeudi) - par courrier : DSDEN DE L'AIN Assistants sociales 23 rue Bourgmayeur 01000 BOURG EN BRESSE	- Expertise médicale - Accueil, écoute, soutien et information sur les droits et les dispositifs existants - Élaboration, accompagnement et suivi du projet professionnel - Coordination avec les services concernés - Mise en place éventuelle et suivi d'activités thérapeutiques bénévoles pour préparer la demande de poste adapté
BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES DE PROXIMITÉ ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS	Nathalie TRAYNARD Agnès DUROCHAT Florence GAGNARD Anaïs ECHE	- par mail : rhp-ain@ac-lyon.fr - par courrier AGENCE DÉPARTEMENTALE RH DE PROXIMITÉ Conseillères RH de proximité 23 rue Bourgmayeur 01000 BOURG EN BRESSE - sur le site : www.proxirh.fr	- Accompagnement à l'élaboration du projet professionnel en amont de la demande. - Mise en place éventuelle d'activités thérapeutiques bénévoles pour préparer le PACD. Affectation, suivi et évaluation de chaque année de PACD, en lien avec les services concernés. - Aide rédactionnelle au CV, lettre de motivation, entraînement à l'entretien de recrutement, constitution d'un portfolio de compétences. - Accompagnement à la sortie du dispositif PACD : suivi régulier en concertation avec les conseillers ressources humaines de proximité et le Service Social du Personnel pendant la 3ème année.